Accusé de réception de la demande d'adhésion du Portugal à la CECA (Bruxelles, 5 avril 1977)

Légende: Le 5 avril 1977, David Owen, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, accuse réception de la demande formelle d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Adhésion du Portugal, 07.151 (469): 07 CECA. Dossiers 565-578, Boîte 69. Demande d'adhésion à la CECA formulée le 28/3/1977 par le Portugal en vertu de l'article 98 du traité CECA, Dossier n° 568.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:
http://www.cvce.eu/obj/accuse_de_reception_de_la_demande_d_adhesion_du_portugal_a_la_ceca_bruxelles_5_avril_1977-fr-1ec15d29-a9ed-4cb5-9947-af42ac73b3d2.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Accusé de réception de la demande d'adhésion du Portugal à la CECA (Bruxelles, 5 avril 1977)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre du 28 mars 1977 par laquelle Votre Excellence m'a informé de la demande d'adhésion du Portugal à la Communauté européenne du charbon et de l'acier conformément aux dispositions de l'article 98 du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

J'ai transmis le même jour la lettre de Votre Excellence aux Membres du Conseil, lequel a décidé de mettre en œuvre la procédure prévue par ledit article du traité.

Veuilles agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

[signature]